

Vénérand Nouvelles



Journal d'informations locales
N°214 - Septembre 2024





Sommaire du n° 214

Edito.....	2
Etat civil/Informations/ Dates à retenir.....	3
Rentrée scolaire/ Rentrée des activités.....	4
Le Projet cirque des élèves de PS/MS.....	5
Séjour itinérant Canoé Kayak.....	6
La Paroisse.....	7
Bilan des activités de la bibliothèque/.....	8
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)	9
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (suite)	10
La fête des voisins	11
Le Foyer Rural.....	13
Au fil des rues.....	13
Portrait: Juliette GROSSELLE.....	14
L'Annuaire des professionnels de la Commune.....	15
Les comptes rendus de conseils municipaux	16

Ont participé à la réalisation de ce numéro 214:

BATARD Jean-René	GENOU David	Saintes Grandes rives l'Agglo
CARDINAL Catherine	GROSSELLE Juliette	TEXIER Martine
CHUPEAU Chantal	LIBOUREL Françoise	VESVAL Catherine
FICHEL Véronique	MARTINEAU M-A	
GANDOUIN Hélène	PAILLOU Alain	

« Vénérand-nouvelles" »

Journal trimestriel
d'informations locales

Siège social : Mairie de Vénérand

17100 VENERAND

Directeur de la publication :
LIBOUREL Françoise,
Maire de Vénérand

L'impression est réalisée par
BORDESSOULES IMPRESSIONS

É D I T O

Septembre déjà ! mais petit regard dans le rétroviseur car juin, juillet et août ont été bien remplis.

Les élections, qu'elles soient européennes ou législatives, il a fallu faire face à leur préparation. Pendant ce temps, pluie et soleil se succédaient favorisant l'explosion de la végétation. Chaque village attendait l'arrivée des agents pour la tonte et la remise en état des abords. Ouf, fin juillet la commune s'était refait une beauté avec en plus la campagne de point à temps pour gommer les imperfections de la voirie.

Le secteur des fontaines a bénéficié de travaux de voirie plus importants. La chaussée étant très abîmée par le passage de véhicules pour l'aménagement du site. Enrobé et gravillons roses entre les deux fontaines participent à la mise en valeur du site.

Si l'ouverture de la Maison de l'aqueduc est programmée pour 2025, l'ouverture du passage vers la source et le lavoir fait le bonheur des nombreux vénérands et touristes qui se réapproprient les lieux avec bonheur après des années de fermeture. Les fortes pluies de l'automne et de l'hiver ont entraîné gravier, sable et terre dans le bassin de la source et du lavoir, un nettoyage s'impose. La fontaine de la Roche a subi les mêmes dégâts, une journée avec les volontaires de l'Heure Civique et les bénévoles qui voudront bien se joindre à eux est prévue à l'automne. Surveillez l'info sur le site et Panneau Pocket pour tout savoir sur cette journée.

Fontaines toujours....dans le cadre des soirées "Préludes", organisées par la Communauté d'Agglomération en partenariat avec l'Abbaye aux Dames. Tout était prêt en extérieur, le site des fontaines étant l'écrin idéal, mais la météo en a décidé autrement, rempli à l'église où 130 personnes ont été conquises par le talent des jeunes musiciens de l'ensemble TUMBLEWEEDS .

Avec septembre, la rentrée est là. Le RPI Le Douhet Vénérand se prépare à accueillir 126 élèves dont 75 à Vénérand. Un vrai bonheur de réentendre les cris et rires des enfants lors de la récréation.

Bonne rentrée à tous,

Françoise LIBOUREL

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Marceau VELUZAT né le 5 mai 2024

Toutes nos félicitations aux parents

DÉCÈS

Pierrette CHÉVRIER (veuve BERTHOUIN) décédée le 4 juin 2024 à Vénérand.

Leslie THOMAS décédée le 11 juillet 2024 à Poitiers

Toutes nos condoléances aux familles.

INFORMATIONS

SOYONS RESPONSABLES: TRIONS NOS DÉCHETS

Depuis plusieurs mois, la qualité des emballages ménagers à recycler collectés dans les sacs jaunes est en baisse. Le taux de refus (erreurs de tri) enregistré en centre de tri représente 28% du contenu du sac jaune.

Afin d'améliorer ce résultat, un rappel sur les consignes de tri est accessible sur Panneau Pocket et sur le site de la Commune.



CHÈQUE ÉNERGIE 2024 : UN PORTAIL ÉTENDANT L'ÉLIGIBILITÉ A OUVERT LE 4 JUILLET

Le chèque énergie est versé chaque année aux ménages les plus modestes pour les aider à payer leurs factures d'électricité, de gaz ou encore de fioul domestique. La campagne d'envoi automatique des chèques énergie pour l'année 2024 a pris fin le 25 avril. Les ménages dont la situation a évolué en 2022 et qui n'ont pas reçu de chèque énergie pourront faire une demande sur un portail dédié ouvert depuis le 4 juillet.

Le chèque énergie est attribué sous conditions de ressources. Son montant, qui est calculé en fonction de votre revenu fiscal de référence (RFR) et de la composition de votre foyer, varie de 48 à 277 € par an.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE, PERMANENCES DES ÉLUS

Les horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. En cas de formation ou d'absence, la fermeture exceptionnelle sera affichée sur les portes de la mairie et sur le site internet: www.venerand.fr.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC

Mardi : 16h30-17h30
Vendredi : 16h30-17h30

Mercredi: 14 h00 – 16h00
Samedi: 10h00 - 12h00

COORDONNÉES DES ELUS POUR TOUTE URGENCE

Mme LIBOUREL Françoise, Maire : 06.79.32.97.96
Mme TEXIER Martine, 1^{er} adjointe : 06.41.23.98.87
M. BELLANGER Ludovic, 2^{ème} adjoint : 06.03.07.29.15

DATES A RETENIR

• **Septembre :**

- le lundi 2 : rentrée scolaire

- le samedi 7 : assemblée générale du Foyer Rural

- le samedi 28 septembre : journée Commune propre

• **Octobre :**

- le samedi 19 : 24'Heures Civiques Nettoyage de la fontaine de la Roche

• **Novembre :**

- le lundi 11 : cérémonies du 11 novembre à Le Douhet à 10h45 et à Vénérand à 11h30

• **Décembre :**

- le samedi 7 : Dans le cadre du Téléthon « Evasion gourmande » spectacle de l'Ensemble Vocal Evasion à la salle municipale

Horaires des accueils périscolaires

à Vénérand :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
7 h 30 – 8 h 50 et 16 h 30 – 19 h

au Douhet :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
7 h 15 – 8 h 50 et 16 h 30 – 19 h

Horaires des transports

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi (matin)

Départ Le Douhet : 8 h 30

Arrivée Vénérand : 8 h 40

Départ Vénérand: 8h45

Arrivée Le Douhet : 8 h 55

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi (après-midi)

Départ Le Douhet : 16 h 40

Arrivée Vénérand : 16 h 50

Départ Vénérand : 16 h 55

Arrivée Le Douhet : 17 h 05

Article:

Stéphane LACOUTURE



Article:

Jean-René BATARD, Marie-Andrée MARTINEAU, Catherine VESVAL, Chantal CHUPEAU, Catherine CARDINAL, Véronique FICHEL

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025



La rentrée s'effectuera le lundi 2 septembre à 8 h55 (ouverture des portes 8 h 45) pour les classes de PS-MS et GS-CP et à 9 h 00 (ouverture des portes 8 h 50) pour la classe de CM1-CM2.

Les horaires sont :

- pour les classes de PS-MS et de GS-CP :

* 8 h 55 – 12 h 05 et 13 h 40 – 16 h 30

- pour la classe de CM1-CM2 :

* 9 h 00 – 12 h 15 et 13 h 45 – 16 h 30

Les effectifs sont les suivants :

Ecole de Vénérand

* classe de PS-MS de Mme Amandine Berland (complétée par Mme Elisa Challat le vendredi) : 27 élèves (17 PS + 10 MS)

* classe de GS-CP de Mme Juliette Grosselle

(complétée par Mme Elisa Challat le lundi) : 21 élèves (13 GS + 8 CP)

* classe de CM1-CM2 de Mr Stéphane Lacouture : 27 élèves (8 CM1 + 19 CM2)

Ecole du Douhet

* classe de CP-CE1 de Mme Angelina Morand : 23 élèves (5 CP + 18 CE1)

* classe de CE2-CM1 de Mr Ayméric Lara : 28 élèves (18 CE2 + 10 CM1)

RENTRÉE DES ACTIVITÉS

GYMNASTIQUE

à 17h45.

• lundi de 19h15 à 20h15, à partir du lundi 2 septembre 2024, avec Patrick

* mercredi de 19h à 20h, à partir du mercredi 4 septembre, avec Théo

YOGA avec Angélique

* mardi de 18h15 à 19h15, à partir du mardi 3 septembre

* jeudi de 10h à 11h15

Animatrice en self-défense depuis 2019, ceinture noire 1er Dan en judo jujitsu Estelle vous propose des techniques de défense pour se positionner, connaître ses capacités et faire grandir sa confiance en soi.

Contact : Estelle PAULIN
06.60.97.83.93

TEMPS LIBRE

Cette nouvelle association vénérandaïse se réunira 2 jeudis par mois. La 1ère rencontre aura lieu **le jeudi 12 septembre 2024 de 14h à 17h** dans la petite salle basse.

Contact: Chantal CHUPEAU
06.24.60.77.25

LE PROJET CIRQUE DES ELEVES DE PS-MS

Les 23 élèves de la classe de PS-MS de l'école de Vénérand ont participé cette année à un projet Cirque avec les professionnels de la compagnie "Le cirque du gamin" pour découvrir et pratiquer les arts du Cirque.

Les activités pédagogiques se sont articulées autour:



-d'une découverte du cirque contemporain par un spectacle proposé par le Cirque du Gamin aux élèves, dans la salle municipale le 6 mai 2024 avec les GS-CP de l'école.

1er lieu, puisqu'ils sont à l'initiative de la résidence et que c'est eux qui la financent. Nous "ne payons que" le spectacle et les interventions des artistes à l'école et sous le chapiteau.



Remerciements aux Communes de la Chapelle des Pots, Vénérand et Le Douhet pour leur participation financière.

Enfin, un grand merci aux nombreux donateurs de La Trousse à Projets, notre principale source de financement. Des parents d'élèves de la classe certes, mais aussi des parents d'élèves des autres classes, des grands-

-de 5 temps d'ateliers proposés par les artistes du Cirque du Gamin à l'école les 7, 13, 17, 21 et 23 mai.

parents, des oncles et tantes, le Foyer Rural de Vénérand, l'EHPAD "Le Logis de Montignac" à Fontcouverte, celui-ci est administré par la famille de 2 élèves.

-de 3 temps d'ateliers sous chapiteau (du 10 au 14 juin): la compagnie était reçue en résidence 3 semaines en juin par l'école de la Chapelle des Pots.

- de la représentation préparée en classe avec l'enseignante et proposée aux parents et aux autres élèves pour la fête de l'école.



Côté remerciements: Nous tenons à remercier l'école de La Chapelle des Pots en

Article :

L'enseignante de PS-MS
Amandine BERLAND

SÉJOUR ITINÉRANT CANOË-KAYAK

Dans le cadre de la labellisation « Génération 2024 » dont la durée est de 3 ans et pour faire suite au séjour de l'année dernière qui nous avait mené de Salignac-sur-Charente à Port d'Envaux, nous avons décidé de repartir à l'aventure avec la classe de CM1-CM2 pour un séjour itinérant de 5 jours (du 24 au 28 juin). L'objectif : assurer le relais d'une « flamme olympique symbolique », partie de la source de la Seugne, pour l'amener de Saintes jusqu'à l'océan (en débarquant sur l'île Madame).

1ère étape - Lundi 24 juin : Saintes-Taillebourg (12 km)

Tout s'est bien passé pour cette première journée. Très belle météo. Nous nous déplaçons en canoë biplace et kayak monoplace. La distance est courte. Les élèves retrouvent les habitudes de déplacement rapidement.



Nous pique-niquons à Narcejac avec la classe de CE2-CM1, qui fait une sortie vélo le même jour. Nous croisons le Bernard Palissy. Puis arrivée à Taillebourg, en présence de la classe de CE2-CM1, pour un premier bivouac dans l'enceinte du château.

2ème étape - Mardi 25 juin : Taillebourg-Saint-Savinien (9km)

Nous repartons pour une seconde étape encore plus courte. La météo est toujours très belle. Rencontre avec les premiers oiseaux (hérons, cigognes) et de nombreuses vaches. Traversée de Port d'Envaux. Passage devant le château de Panloy. Après le pique-nique à Crazannes, petit embarquement « à l'américaine ».

Nous croisons « la Grande Mulette », la drague chargée d'assurer le dévase-ment de la Charente. Et bivouac à Saint-Savinien.

3ème étape - Mercredi 26 juin : Saint-Savinien-Tonnay-Charente (22 km)

Très grosse étape mais cela était prévu. Nous changeons d'embarcation. Pour cela, il faut assembler les deux canobus (pouvant accueillir chacun 13 élèves et 1 ou 2 adultes). Puis, nous empruntons l'écluse de Saint-Savinien. Les effets de la marée pourront désormais nous apporter leur aide, en plus du courant. Les carrelets se font plus nombreux. La Charente s'élargit. Il fait très chaud alors nous n'hésitons pas à nous arroser ! Pique-nique à Bords et nous repartons. Nous atteignons la confluence avec la Boutonne. Et enfin, après un peu de marche, le bivouac est monté dans le stade municipal de Tonnay-Charente. La fatigue commence à se faire sentir.

4ème étape - Jeudi 27 juin : Tonnay-Charente-Rochefort (15 km)

Avant-dernière étape. La météo continue à nous être favorable même si le vent est un peu plus présent. Les enfants chantent pour se donner du courage. Nous dépassons une barge portant une grue, il y a des travaux sur la Charente. Et voici le port de Rochefort ! Nous longeons la Corderie Royale et découvrons le pont transbordeur du Martrou. C'est là que nous pique-niquons. Après être passés sous le viaduc de Martrou, nous poursuivons nos efforts. Il faut être arrivé avant que la marée ne s'inverse. La Charente est très large : plus de 10 fois ce qu'elle était à Saintes ! Elle est bordée de vase, de roseaux,... Il n'y a plus d'arbres... ni d'ombre. Enfin arrivés à notre dernier bivouac à Rochefort au camping « le Bateau ». Très beau coucher de soleil.



Article :

Stéphane LACOUTURE

5ème étape – Vendredi 28 juin : Rochefort-île Madame (12 km)

Dernière étape. La Charente continue de s'élargir. Nous croisons un cargo ! Nous passons devant Fort Lupin, la Fontaine Royale de Lupin puis l'horizon s'élargit : Port-des-Barques à notre gauche, Fort Vasoux à notre droite et devant nous l'île Madame. Nous apercevons également Fort Enet, l'île d'Aix, Fort Boyard, ... Les ultimes efforts pour traverser ce bras de mer qui nous sépare de notre objectif ultime. Et enfin, nous débarquons sur l'île Madame. Ils l'ont fait ! Pique-nique sur l'île. Temps libre. Petite balade. Et retour à pied par la Passe aux Boeufs. Fin de l'aventure.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis à ce projet de se réaliser : la CDA de Saintes, le Département de la Charente-Maritime, les communes du Douhet et de Fontcouverte, la restauration scolaire de Fontcouverte, les communes de Taillebourg et Tonnay-Charente, les donateurs de la Trousse à Projets, les parents participant à l'organisation de ce projet, Cécile et Romain, les parents accompagnateurs, et enfin les intervenants Philippe, Lucas et surtout Clément avec qui nous avons élaboré le projet. Un grand bravo aux élèves pour leur courage, leur bonne humeur, leur persévérance et leur implication.



Article :

Stéphane LACOUTURE

PAROISSE ST HILAIRE-BRIZAMBOURG « 13 CLOCHERS DONT VENERAND FAIT PARTIE »

PAROISSE

Repas paroissial le dimanche 23 juin à St Hilaire

Cette année, en raison de la météo capricieuse et l'opportunité qui nous a été donnée par la municipalité de St Hilaire d'utiliser les tivolis déjà dressés dans le Parc Municipal (parc de l'ancienne perception), c'est là qu'une centaine de personnes a répondu à l'invitation du Père Benoît et des membres du conseil pastoral pour participer au repas – grillades. Ambiance chaleureuse! Quelques photos pour rendre compte de cette journée !



Catéchèse : avec la rentrée scolaire pensons-y !

Vous avez fait baptiser votre enfant (ou non).... ce jour là vous vous êtes engagés pour lui donner une éduca-

tion religieuse (ou vous souhaitez qu'il ait une éducation religieuse), alors si votre enfant a 6, 7 ou 8 ans inscrivez-le sans tarder en prenant contact au (05.46.95.33.80) ou au (06.11.96.23.72)

La première rencontre est fixée avec le Père Benoît le mercredi 11 septembre à 15h30 à la maison paroissiale de St Hilaire

Proposition de cours de chinois le 3ème mardi du mois à 18h30 à la maison paroissiale de St Hilaire

Proposition de partages sur Bible le 1er jeudi du mois à 15h à la maison paroissiale de St Hilaire

Messes à venir

*15 août messe à l'Abbaye de Font-douce à 11h suivie d'un apéritif et d'un repas tiré du sac pour ceux qui le veulent. Départ d'une marche à travers les vignes de l'église de St Bris des Bois à 9h.

* messe de rentrée pastorale le 15 septembre à St Hilaire à 10h30

*le samedi 28 septembre messe à Vénérand à 18h30

Pour les autres dimanches se reporter au tableau d'affichage près de l'église.

Article :

Hélène GANDOUIN

Tél : 06.11.96.23.72

BILAN DES ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE

Pour terminer l'année, un bilan très positif a été fait avec les nounous sur les activités proposées : éveil musical, animation avec les comptines de Miss Tine, Kamishibaïs, tapis de lecture, bac à doc ... Petits et grands ont été réceptifs et ont participé avec enthousiasme à chaque atelier proposé.

Les temps d'accueil seront renouvelés dès la rentrée de Septembre, tous les 3èmes mardis matins du mois.

Rendez-vous le **mardi 17 Septembre à 9h45 pour un début d'atelier à 10h00.** L'accueil sera élargi à



tous les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un membre de la famille.

CONTACT : Véronique FICHEL au: 06 73 330 554

SHA DOIZO" : UNE FANTASTIQUE HISTOIRE DE MARIONNETTES

Dans le cadre du Festival LECTURE ET PETITE ENFANCE proposé par la Médiathèque départementale, les élèves de Mme Berland et Mme Gros-selle ont pu assister à un spectacle de marionnettes intitulé "Sha Doizo" le mardi 18 juin.

Installés confortablement sur de douillets tapis ils ont pu apprécier le jeu du marionnettiste. Sans aucune parole, il fait vivre ses personnages imaginaires, seulement avec ses mains. La musique accompagne les joies, les déceptions, la peur ou la co-

lère de ces petits animaux extraordinaires et transmet les émotions au public.

On ressent l'inquiétude bien présente des enfants lorsque l'animal ressemblant à un serpent cherche à gober un joli papillon ! Cette histoire fantastique et poétique, racontée avec les doigts, a su captiver l'attention d'enfants très jeunes pendant 30 minutes. Un beau support d'éveil culturel proposé aux tout-petits !

DEUX RENDEZ VOUS L'HEURE CIVIQUE

Le 19 octobre prochain seront organisées les premières 24'Heures Civiques. L'idée est de réaliser le même jour une action de solidarité dans le cadre de l'Heure Civique. L'objectif est de créer une mobilisation solidaire d'ampleur dans une dynamique communale.

Nous vous proposons le nettoyage de la fontaine de la Roche. Si vous souhaitez y participer, notez cette date sur vos agendas.

Le samedi 28 septembre 2024. Gants, chasubles et sacs seront fournis. Un joli geste pour la planète tout en prenant l'air ! Tous les volontaires sont les bienvenus !

Des équipes et secteurs seront formés lors de la réunion de préparation le **jeudi 12 septembre à 19h**, dans la petite salle du bas.



Nettoyons la nature!



L'heure CIVIQUE

Articles :

Véronique FICHEL



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Un document stratégique qui définira les nouvelles priorités d'aménagement sur le territoire.

L'élaboration du PLUi a été prescrite le 14 décembre 2021 par délibération du conseil communautaire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Jean-Luc MARCHAIS, maire de Busac-sur-Charente et vice-président en charge de la planification de l'urbanisme, supervise ce dossier au sein de l'intercommunalité, assisté par une équipe technique chargée de rédiger les pièces du futur PLUi.

A son terme, le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux en vigueur sur le territoire intercommunal (PLU, Cartes Communales). Il s'agira d'un document unique pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire...).

Les futures règles du PLUi seront les mêmes pour toutes les communes de Saintes Grandes Rives, l'Agglo. Finies, les règles d'urbanisme à géométrie variable et les exigences d'aspects

des constructions différentes d'une commune à l'autre !

L'élaboration du PLUi est longue. Elle s'étalera jusqu'en 2027. Il s'agit d'une étude complexe jalonnée par plusieurs étapes.

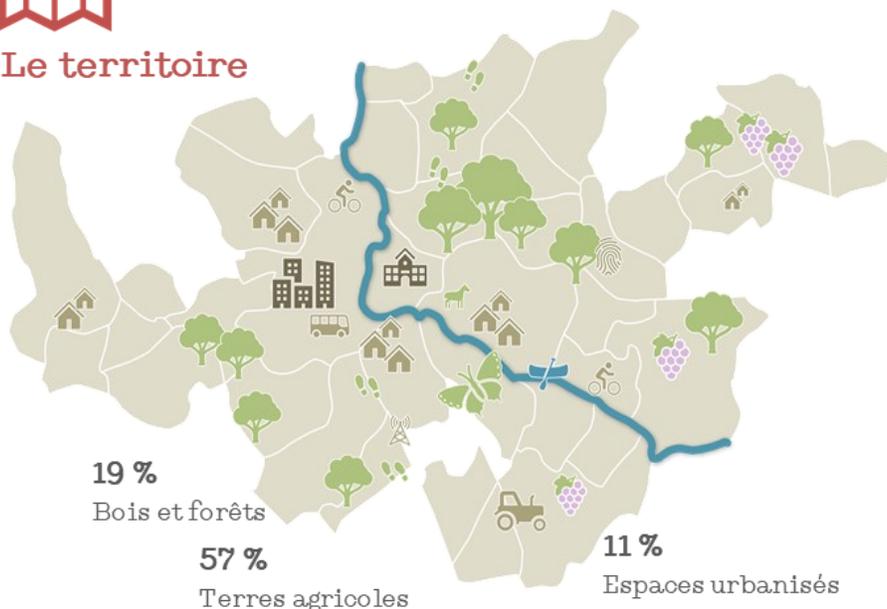
Une première phase de diagnostic du territoire a été menée, à travers laquelle ont été étudiés l'environnement, le patrimoine, la population, l'économie ou encore le logement. Celle-ci a été close en fin d'année 2023.

Ce diagnostic a intégré plusieurs temps de travail collaboratif avec les élus des différentes communes, qui ont partagé ensemble une vision commune du territoire, ses enjeux, ses problématiques et ses défis à venir.

L'intercommunalité garde le souci de maintenir les communes au cœur de l'élaboration du PLUi. Il ne s'agit pas d'en faire un document purement technique, déconnecté du terrain et imposé d'en haut !



Le territoire



Emplois

13 zones d'activités

35 410 actifs habitant sur le territoire

26 665 emplois recensés sur le territoire



Lieux de travail

63,8 % de déplacements domicile-travail s'effectuent en dehors de la commune de résidence

Un territoire qui attire les actifs venus de l'extérieur : pour deux actifs quittant le territoire quotidiennement pour aller travailler, 3 actifs y entrent depuis l'extérieur !

Comment puis-je suivre et participer à l'élaboration du PLUi ?

Une rubrique lui est spécifiquement dédiée à l'adresse:

<https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

Des réunions publiques sont prévues courant 2025. Par ailleurs, vous pouvez adresser vos observations et contributions à Saintes Grandes Rives, l'Agglo :
-En les consignant sur le registre mis à votre disposition dans votre mairie et au siège de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
-En les adressant par écrit à Monsieur le Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes.

Article :

Saintes Grandes Rives,
l'Agglo



Biodiversité

Un territoire d'eau, de forêts et de vignes

30 % d'espaces naturels (bois, prairies...)

3 sites Natura 2000

9 % du territoire (4 080 hectares)

239 km de cours d'eau



Population

60 447 habitants (2021)

+0,4 % de population supplémentaire entre 2014 et 2020

13 seniors pour **10 jeunes**



Logement

33 427 logements

87,7 % de résidences principales

78,2 % de maisons individuelles

27,2 % de logements antérieurs à 1946

33,8 % de locataires

Article :

Saintes Grandes Rives, l'Agglo

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) - SUITE

Depuis le début 2024, s'est ouverte une seconde phase correspondant à la rédaction d'une autre pièce du PLUi. Il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD est le « cœur » politique du PLUi, à travers lequel les élus vont définir leurs ambitions pour le territoire : mise en valeur du patrimoine, développement économique, lutte contre le changement climatique, revitalisation des bourgs ruraux, attractivité du territoire pour les entreprises et les familles.

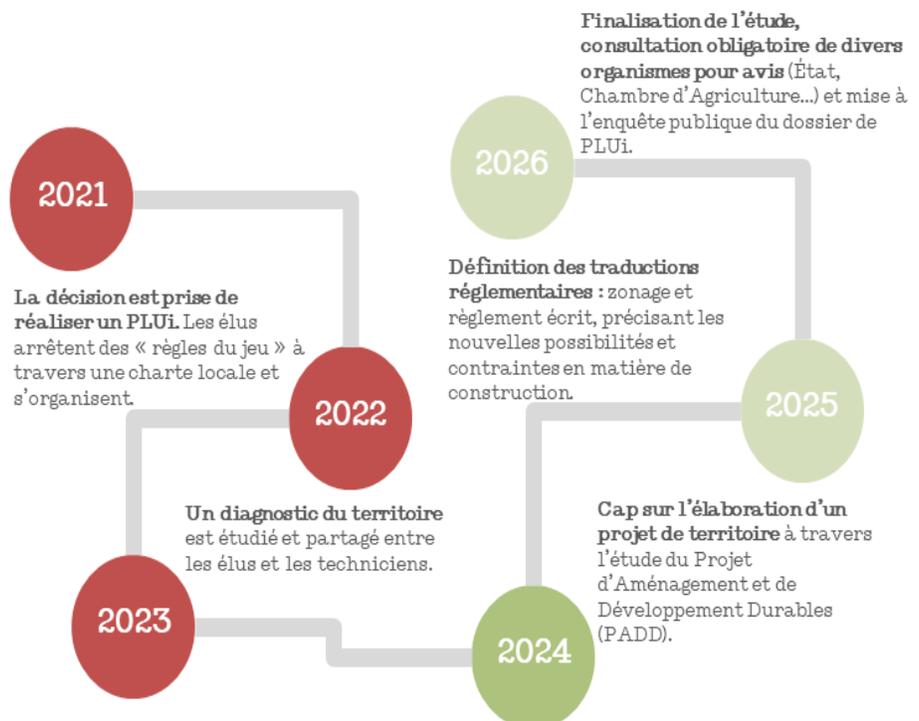
Il s'agira de prioriser le développement du territoire en fonction de son organisation (pôles d'emplois, résidentiels, d'équipements, de commerces et de services) mais également de tenir compte des grands projets tels que le « Ferrocampus » à Saintes, futur écosystème d'activités, de recherche et de développement autour des mobilités ferroviaires de demain.

A compter de 2025, les services techniques de Saintes Grandes Rives, l'Agglo étudieront avec les élus les diverses traductions réglementaires du futur PLUi : définition des zones ouvertes à la construction, règles définies selon les vocations des zones... Ces règles feront l'objet d'une évaluation environnementale, rendue obligatoire par la loi.

A ce stade, l'aboutissement du dossier est prévu pour 2026, sous réserve de contraintes techniques et législatives imprévues. Il s'en suivra l'avis des personnes publiques associées ainsi qu'une enquête publique ouverte à la participation de tous.

En attendant ces échéances, nous vous invitons à rester informé(e)s sur l'état d'avancement du PLUi depuis la page <https://www.agglo-saintes.fr/les-projets/516-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.html>

Les grandes étapes du PLUi



LA FÊTE DES VOISINS

Elles nous ont permis de nous retrouver, une nouvelle fois, cette année. Chaque zone est autonome et se gère à son gré.

Deux nouveaux secteurs ont rejoint ceux existants : Le Gros Bonnet et Chez Lorin.

Nous passons toujours de bons moments, dans un état d'esprit « auberge espagnole ». Cette année, barbecue, pétanque, palets et

jeux de société sont venus agrémenter cette journée ou soirée.

Les dotations -tee-shirts, ballons, bonbons, gâteaux apéritifs...- sont toujours très appréciées. Ces moments d'échanges sont l'occasion pour les habitants de mieux se connaître.

Un moment de convivialité à reconduire absolument !



Article :

Véronique FICHEL

LE FOYER RURAL

Sortie marche à Mortagne sur Gironde le 16 juin

La marche était assez sportive car dès le début, nous avons dû grimper. Le soleil n'était malheureusement pas au rendez-vous ! Les 15 marcheurs ont quand même apprécié cette matinée où ils ont découvert de très beaux paysages viticoles !

L'accueil était chaleureux. Au retour, lors du pique-nique, huîtres et fromage étaient les bienvenus.

Sortie dans l'île d'Aix le 23 juin

15 personnes ont répondu présentes à cette sortie. La traversée avec le bac s'est bien déroulée, la mer était calme.

La découverte de l'île, le pique-nique, la baignade des pieds pour certains nous ont fait passer un agréable moment sous le soleil qui était bien présent ce jour-là !

Fête de la musique le 21 juin

Gérald était à l'initiative de cette soirée qu'il a brillamment animée, avec son groupe JETLAG, grâce à un répertoire varié et connu de tous.

Malheureusement, une fois de plus, la météo n'était pas au rendez-vous : bruine et froid ont quelque peu gâché la fête !

Très belle soirée à refaire l'année prochaine !



Fête de la Saint Jean le 29 juin

Une quinzaine de courageux marcheurs se sont retrouvés pour un circuit passant par chez Siquet, la vallée de la Tonne et les vestiges de l'aqueduc.

21 personnes ont ensuite partagé un moment de convivialité – apéritif, pique-nique – près de la salle des fêtes, jusque vers 16 heures. Le temps a permis qu'on s'installe en extérieur. Merci à la mairie et au Foyer Rural pour l'apéro. Puis, elles ont joué à la pétanque jusqu'au moment où le ciel s'est assombri ...

Jeux intervillages samedi 6 juillet



10 équipes avaient rendez-vous, ce samedi, à Montils. Nous étions en duo avec la Chapelle des Pots. Toutes sortes d'épreuves amusantes pour tous les âges étaient organisées. Petits et grands se sont bien amusés et ont savouré un pique-nique copieux. Bon, nous avons terminé 9ème, mais ne dit-on pas que l'essentiel est de participer ?

**Réservez dès à présent votre journée pour 2025 !
Faites-vous connaître auprès de Véronique Fichel 06.73.33.05.54**



Assemblée Générale du FOYER RURAL :

Samedi 7 septembre 2024 à 11 heures, petite salle du bas.

Articles :

Jean-René BATARD, Marie-Andrée MARTINEAU, Catherine VESVAL, Chantal CHUPEAU, Catherine CARDINAL, Véronique FICHEL

Au fil des rues... L'actualité en images

Réfection de la voirie secteur des Fontaines

Une reprise de la chaussée de la rue des Fontaines et de la rue des Lavandières a été réalisée mi-juillet par l'entreprise SEC TP de Saint Hilaire de Villefranche.

Ce chantier marque la fin des gros travaux qui concernaient la Maison de l'Aqueduc dont l'ouverture est prévue au printemps 2025.

Un chemin empierré a également été réalisé le long du talweg pour permettre l'entretien du fossé.



Campagne de renouvellement des panneaux de circulation

Une vingtaine de panneaux directionnels, de police ou de rue a été changée dans le courant de l'été.

Abimées par le temps ou percutees par des véhicules, les pancartes n'était plus visibles ou manquantes.

La commande a été passée au Syndicat Départemental de la voirie de Charente-Maritime et les panneaux ont été installés par les agents de la Commune.



Nouvel éclairage Chez Portier

Pour mieux éclairer l'Abribus scolaire de Chez Portier, le Syndicat Départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-Maritime (SDEER 17) a procédé, à la demande de la commune, à une extension de l'éclairage public.

Un nouveau candélabre éclaire désormais le passage de la D129E3 et l'arrêt de bus utilisé notamment par les collégiens et lycéens.



Abattage des tilleuls Chez Portier

Six arbres présents sur la place ont été abattus à la demande de la Commune par un élagueur début juin 2024. Les tilleuls malades depuis longtemps étaient devenus trop fragiles. Ils laissaient planer la menace d'un accident avec la chute de branches notamment sur la RD 129E3.

Des arbres seront replantés prochainement sur la place.

Le terrain d'entrée de bourg est désormais communal

La Commune a acquis la parcelle longeant les routes départementales 150 et 129E2 à gauche en entrant dans Vénérand. Le champ reçoit une bonne partie des eaux pluviales de la Commune en étant situé au bout du talweg qui suit le fond de vallée de Chez Jaguenaud à la RD 150.



Cérémonies du 11 novembre

Les cérémonies de l'armistice 1918 auront lieu le lundi 11 novembre 2024:

-à Le Douhet à 10h45

-à Vénérand à 11h30

Rassemblement devant la mairie de chaque Commune avec dépôt des gerbes aux monuments aux morts.

A l'issue de ces cérémonies, un vin d'honneur sera offert par la municipalité de Vénérand à la salle municipale.

Portrait de Vénérandais

A chaque édition, nous présentons le portrait de Vénérandais ou de personnes travaillant sur la commune. Des habitants parmi d'autres que vous croisez peut-être tous les jours sans vraiment les connaître. Gros plan sur leur passion et sur leur vie dans le village.

CARTE D'IDENTITÉ

Nom : **GROSSELLE**

Prénom: Juliette

Age: **33 ANS**

Adresse : **Saintes**

Maîtresse des GS—CP

élève quand j'étais encore en primaire et que l'on jouait ensemble à la classe.

Mon orientation a donc été assez simple. Dès qu'il a fallu faire des choix, ils ont été guidés par cette envie d'enseigner.

J'ai fait une licence en math appliqués en sciences sociales parce que c'était la licence la plus adaptée à mon projet. J'ai enchaîné avec le Master de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) qui m'a permis de préparer le concours et de me former au métier d'enseignant.

Originaire de Dax dans les Landes, j'ai eu le concours sur la Charente-Maritime et j'ai été envoyée dans le sud du département sur la circonscription de Jonzac. Je me suis petit à petit rapprochée de Saintes où j'habite aujourd'hui avec mon compagnon et mes deux enfants.

J'ai enseigné surtout dans des petites écoles souvent en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) comme ici à Vénérand.

C'est d'abord le niveau qui guide mon choix pour les mouvements. Je préfère enseigner en maternelle ou au CP. Avec les petits, il y a beaucoup de manipulations, d'arts visuels. C'est ça que j'apprécie car je suis passionnée par les loisirs créatifs; le crochet, le tricot, la broderie ou encore la peinture. Dans ma famille,

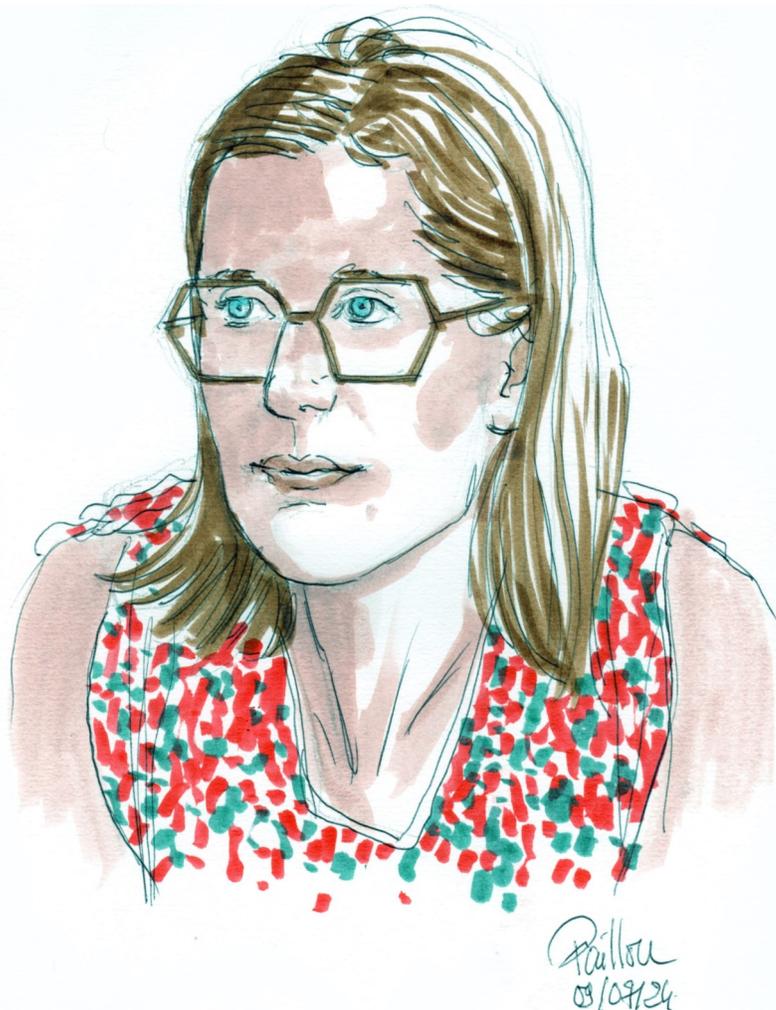
Juliette : « Pour moi, nous peignons souvent ensemble le soir, chacun sa toile, c'est un beau moment de calme et de partage »

toujours été une évidence, depuis toute petite. Les enseignants sont nombreux dans ma famille; tous mes grands-parents, une tante..., et mon cousin qui a été mon premier

Vénérand

« Je suis la dernière enseignante arrivée sur le groupe scolaire, à la rentrée 2023. J'avoue que, pour l'instant, je connais surtout l'école et très peu la Commune en elle-même. Nous allons régulièrement au jardin pédagogique avec les enfants. Un très beau projet qui réunit élèves, enseignants, agents de la Commune et habitants passionnés.

Je n'ai toujours pas visité les Fontaines, je ne les connais encore qu'en photos. »



L'ANNUAIRE DES PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

Artisans et services



CL Menuiserie Clément LUS- SEAUD

Ouverture et fermeture- Charpente-Cuisine-Agencement d'intérieur- Isolation-Cloisons sèches

45 route des grands bois, 17100 Vénérand

Tél. 06.42.42.93.28

Mail : clement.lusseaud@wanadoo.fr

Coiffure Patricia – Mme Patricia PIAUD

Coiffure homme-femme-enfants

19 Rue des deux sources, 17100 Vénérand

Tél. 05.46.97.71.47

Mail : pat-calou@orange.fr

Comme à la maison – Mme Emmanuelle HUET

Garde animalière à son domicile en semaine et le week-end

7 Le Coeur de Bourg, 17100 Vénérand

Tél. 06 63 77 95 18

Mail : emmanuellebarnabe@yahoo.com

Dimitri BRIZARD – SARL RENOV'ISOLATION

Rénovation et isolation des bâtiments

3B Les Terres de Soie, 17100 Vénérand

Tél. 07.88.68.49.63

Mail : renov.isolation17@gmail.com

Général du Bâtiment – MEMIN Dominique

Tél. 06.70.06.20.70

Mail : dominique.memin@orange.fr

L'île aux fleurs – Séverine DAGOMEL

Fleuriste Événementiel

Tél. 06.43.34.78.52

Mail : lileauxfleurs.ds@gmail.com

Le Brasero – M. MOURMANT Sébastien

Restaurant—Traiteur

16 Route Nationale, 17100 Vénérand

Tél. 05.46.91.93.38

Multi-service de l'habitat – M. Stéphane TOURNAT

Tous travaux de maçonnerie, terrassement et espaces verts

14 chemin des sous-bois, 17100 Vénérand

Tél. 06.37.29.65.29 - Tél. 05.46.93.32.39

Nailome Prothésiste ongulaire à domicile

Charlène GUILLORY

Tél. 06.06.45.42.36

Mail : charlene@nailome.com

Saint'Elec – M. MAUREY Stéphane

Travaux 5J/7 - Dépannage 7J/7

10 Lotissement Coeur de Bourg, 17100 Vénérand

Tél. 06.61.85.34.12 Tél. 05.16.22.18.85

Mail : electricien.saintes.17@gmail.com

Site Internet :

<https://electriciensaintes.wixsite.com/lectricien-saintes>

Tom Auto 17

Carrosserie - Peinture - Achat/Revente

1 Bis Chemin du Vallon , 17100 Vénérand

Tél. 07.71.85.05.65

Mail : tomauto17@outlook.fr



Artistes

Atelier de Tapisserie contemporaine Enila Tityad

Mme Aline Jégonday

12 Bis Chemin du Vallon, 17100 VÉNÉRAND

Tél. 05.46.91.42.00

Tél. 06.66.78.10.02

Mail : ma.jegonday@hotmail.fr

Site Internet : <https://www.atelier-enila-tityad.fr/index.html>

MOREAU Catherine – PAILLOU Alain

coloriste BD et sculpture animalière - auteur BD et dessinateur Judiciaire.

5, chemin du gros chêne, 17100 Vénérand

facebook.com/lesenfants.delabulle.3

Cette liste est non exhaustive. Elle recense les artisans et artistes qui se sont manifestés pour apparaître sur le site internet de la Commune. Si vous souhaitez figurer sur cet annuaire merci de prendre contact avec la mairie.

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 12

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 4 AVRIL A VINGT HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
28 MARS 2024**

PRÉSENTS : BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjoints ; MMES et MM. CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, MOUSSET Roselyne, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

EXCUSÉS : M. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, Mme TEXIER Martine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christophe JAUD.

1) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Mme le Maire explique au conseil que le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

(...)

Madame le Maire présente les réalisations budgétaires de l'année 2023.

Madame Marie Andrée MARTINEAU, est élue présidente de séance pour le vote du CFU.

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de

En section de fonctionnement : 131 031.13€

En section d'investissement : -97 268.41 €

Résultat global : 33 762.72€

Madame le Maire sort de la salle.

Madame Marie Andrée MARTINEAU demande aux élus de voter sur les résultats susmentionnés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-Approuve le Compte Financier Unique 2023 du budget principal.

2) COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS

Madame le Maire présente les réalisations budgétaires de l'année 2023 du budget annexe du lotissement Le Bois des Forts.

Madame Marie Andrée MARTINEAU, est élue présidente de séance pour le vote du CFU du Budget annexe Le Bois des Forts.

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est de

En section de fonctionnement : 13 051.84€

En section d'investissement : -37 666.71 €

Résultat global : -24 614.87 €

(...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-Approuve le Compte Financier Unique 2023 du budget annexe Le Bois des Forts.

3) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M57, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2023,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le Compte financier Unique fait apparaître :

-un excédent de fonctionnement de 131 031.13€

-un excédent reporté de : 234 672.29€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 365 703.42€

- un déficit d'investissement cumulé de : 126 639.74€

- un déficit des restes à réaliser de : 59 516.85€

Soit un besoin de financement de : 186 156.59€

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023: 365 703.42€

**Affectation complémentaire en réserve (1068)
186 156.59**

**Résultat reporté en fonctionnement (002)
179 546.83**

**Résultat d'investissement reporté (001) : déficit
126 639.74**

4) AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023- BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS

Le Conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M57, après avoir approuvé le Compte Financier Unique du Budget Annexe Le Bois des Forts pour l'exercice 2023,

(...)

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 13 051.84
- un excédent reporté de : 21 434.39

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 34 486.23

- un résultat d'investissement cumulé de : 00.00

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (002) Excédent 34 486.23

Résultat d'investissement reporté (001) : 00.00

5) VOTE DES TAUX DE LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR L'ANNÉE 2024

(...) Mme le Maire propose au Conseil municipal de maintenir en 2024 les taux d'imposition de 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les fixer à :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 22,87 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties 57,77 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 13,76 %
et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

(...)

6) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2024

Mme FICHEL Véronique, M. BELLANGER Ludovic, M. CAILLAULT Stéphane et M. ROGIC Vincent, faisant partie de l'une des associations concernées, ne prennent pas part au vote.

Mme le Maire propose au Conseil de fixer le montant des subventions aux différentes associations.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité décide des subventions suivantes:

ACCA 55 €
Coopérative scolaire ADCS OCCE 17 310 €
Comité Départemental Randonnées Pédestres: 8 €
Association pour le Développement Musical: 475 €
«Les enfants de l'aqueduc» 110 €
Collège Agrippa 150 €

Chambre des métiers 43 €
Société archéologique 60 €

7) VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2024

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2024 (...):

Fonctionnement

Dépenses : 654 751.83

Recettes : 654 751.83

Investissement

Dépenses : 277 642.65

Recettes : 337 159.50

8) VOTE DU BUDGET ANNEXE LE BOIS DES FORTS 2023

(...) Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget annexe 2024 « Le Bois des Forts » :

Fonctionnement

Dépenses : 122 075.87€

Recettes : 122 075.87€

Investissement

Dépenses : 101 319.78€

Recettes : 101 319.78€

9) TRAVAUX DE VOIRIE CHEMIN DE CHEZ VILLEVERT

Mme le Maire présente les devis reçus concernant la réfection du Chemin de Chez Villevert et détaille les solutions techniques différentes proposées par les entreprises.

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
SC TP	10 573.50	12 688.20
SYNDICAT DE LA VOIRIE 17	27 811.54	33 375.85
SP SOPOTP	15 287.50	18 345.00

(...) **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité**

-De retenir l'offre de la SP SOPOTP d'un montant TTC de 18 345€ (soit 15 287.50€ HT) pour la réalisation des travaux de voirie sur le Chemin de Chez Villevert.

-D'autoriser Mme le Maire à faire une demande de subvention au Conseil départemental (...)

10) DÉSIGNATION DU RÉFÈRENT DÉONTOLOGUE

(...) **Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité**

-Désigne Monsieur Hugues FOURAGE en tant que référent déontologue pour les membres du Conseil municipal. (...)

11) LOCATION DE LA SALLE À LA PAROISSE

Mme le Maire informe le Conseil que la Paroisse souhaite louer la salle le week-end du 22 et 23 juin 2024. (...)

Le Conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-De louer la salle municipale à la Paroisse le week-end du 22 et 23 juin 2024 au prix de 50€.

12) RÉCUPÉRATION REOM 1^{ER} SEMESTRE 2024

Mme le Maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la récupération des charges en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) afférentes aux locaux communaux.

REOM:

1 place de l'église : 111.24€

30 rue des deux sources : 120.30€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

-de charger Mme le Maire des formalités nécessaires à la récupération des sommes dues comme indiqué ci-dessus auprès du locataire.

13) RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de réviser le loyer du 28 rue des deux sources en tenant compte du taux IRL du 4^{er} trimestre 2023 (le dernier indice connu), soit + 3.50%

28 bis rue des Deux Sources

Loyer actuel : 550€ Augmentation : 19.25€

Loyer pouvant être révisé à compter du 01/04/2024 : 569.25€

Le conseil municipal, après délibération, décide avec 11 voix pour et une abstention :

-de ne pas revaloriser le loyer du 28bis rue des deux sources au 01/01/2024 et de maintenir son montant à 550€.

14) NOMINATION DES MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Suite au décès du délégué titulaire désigné par le préfet pour la Commission de Contrôle des Listes Électorales, Mme le Maire indique qu'il est nécessaire de nommer un nouveau membre titulaire et un membre suppléant.

Sont proposés:

-En tant que délégué titulaire désigné par le préfet : **Monsieur CRUVEILLIER Michel**

-En tant que délégué suppléant : **Madame MIGNAUD Jacqueline (épouse MARCILLAUD)**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de retenir les deux membres désignés ci-dessus.

Questions diverses :

Restauration rapide :

Mme le Maire indique au conseil avoir reçu une demande de stationnement de food truck sur la Commune le vendredi soir. L'artisan traiteur « Chez P'tit Péron » installé à Saint Savinien souhaite proposer des burgers. Le conseil décide de laisser l'artisan faire un essai sous la convention de marché.

Soirée « Préludes » :

Mme le Maire explique que l'organisation de la manifestation avance avec la déclaration en sous-préfecture et la demande de mise à disposition des locaux de la maison de l'aqueduc. Pour l'instant Saintes Grandes Rives l'Agglo se dit dans l'incapacité de répondre ne sachant pas si les travaux seront terminés en juin.

Compte rendu du Symba :

Mme le Maire donne lecture du compte rendu de la visite du Syndicat de gestion du fleuve Charente sur la Commune suite aux inondations. Sur le secteur de Chez Jaguenaud, le Symba préconise la réalisation de haies et la réduction de la taille des buses en amont. Sur le secteur des fontaines, il recommande la réalisation d'un talus avec une retenue d'eau sur le terrain situé avant la rue des fontaines.

Expérimentation bio déchets :

Mme le Maire informe le conseil que l'expérimentation a commencé avec la distribution des seaux de cuisine et la mise en place du conteneur sur le parking du stade.

Chemin du Vallon :

Mme le Maire explique qu'un arbre est tombé sur la route du Chemin du Vallon suite aux pluies. L'eau ravine sur les côtés et a tendance à emporter le calcaire ce qui rend la circulation dangereuse en cas de croisements. Les conseillers se prononcent en faveur de l'expérimentation d'un sens unique avec circulation des vélos dans les deux sens. L'essai sera réalisé après réception des panneaux de circulation nécessaires.

Une limitation à 3,5 tonnes sera également mise en place Chemin de Chez Labarre et Chemin des Moines.

Pays de Saintonge Romane :

M. Jacques MELLOUL indique que les deux dernières réunions du Syndicat ont été consacrées au budget et que la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) approuvée en 2017 et couvrant la période 2015 à 2025 est le gros chantier qui va occuper le Pays de Saintonge Romane au cours des prochaines années.

Commission Énergie :

M. Christophe JAUD relate la commission Énergie qui s'est tenue dans les locaux de Saintes Grandes Rives l'Agglo le 3 avril 2024. La réunion a été marquée par la présentation des deux nouveaux Conseillers en Énergie Partagé (CEP) et des

projets retenus dans le cadre des animations Transition Ecologique. Un point a également été fait sur les projets de parcs photovoltaïques sur le territoire de l'agglomération.

Brocante du 1^{er} mai :

Mme Véronique FICHEL, 3^{ème} adjointe, présente les postes encore libres lors de la journée de brocante du Muguet et procède à la répartition.

Dates importantes :

Rencontre bilatérale le mercredi 26 juin 2024 à 14h30 : tous les membres du conseil sont invités.

La séance est levée.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 12

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 23 MAI À VINGT HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
15 MAI 2024**

PRÉSENTS : Mme TEXIER Martine, M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

EXCUSÉES : MOUSSET Roselyne, MARTINEAU Marie-Andrée,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jacques MELLOUL.

1) DÉCISION MODIFICATIVE N°1 : FRAIS ÉTUDES CHEMIN DES MOINES

Mme le Maire indique au conseil qu'il convient de modifier le budget pour financer la seconde partie des études sur le Chemin des Moines dont le coût était conditionné par les résultats des recherches de cavités réalisées par INNOGÉO

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

-De modifier le budget tel qu'indiqué ci-dessous.

Dépenses		Recettes	
Article(Chap)	Montant	Article(Chap)	Montant
2112 : Terrains de voirie	3 790,00	10222 : FCTVA	3 790,00
Total dépenses :	3 790,00	Total recettes :	3 790,00

2) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 01/2024 – CHEZ LABARRE

Mme le Maire fait part au Conseil de la déclaration d'Intention d'Aliéner reçue dans le cadre de la vente de l'immeuble cadastré AN 459 situé Chez Labarre. Cette parcelle étant située en zone de préemption, Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter (...)

3) DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN- DIA 02/2024 – LE GROS BONNET

La mairie a été informée par le notaire de la vente d'un terrain au Gros Bonnet cadastré ZD 248. Sachant que ce bien est partiellement situé en zone de préemption, Mme le Maire sollicite l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Décide de ne pas préempter (...)

Questions diverses :

Elections européennes :

Mme le Maire présente le tableau des permanences du 9 juin 2024 et les élus se répartissent les différentes fonctions et créneaux.

Soirée « Préludes » :

Mme le Maire détaille la préparation de la manifestation qui se déroulera en deux temps avec Préludes Kids le vendredi 14 juin 2024 à partir de 15h30 et la Soirée Préludes le samedi 15 juin 2024 à partir de 16h30. Une nouvelle réunion de préparation est prévue le 11 juin 2024.

Projet Chrysanthèmes :

Mme le Maire fait part au conseil de la demande d'une habitante d'Archingeay de pouvoir récupérer les chrysanthèmes qui sont dans les poubelles des cimetières dans le cadre d'une démarche pour le réemploi et l'écologie. Le conseil donne son accord.

Atelier pratique boîte à semer :

Mme le Maire présente les ateliers destinés à élaborer ses propres boules de graines afin de les disperser dans la nature ou la ville, pour soutenir les insectes pollinisateurs et favoriser la biodiversité.

Jeu CIRCINO :

Mme le Maire indique au conseil avoir été contactée par les créateurs d'un jeu de société appelé CIRCINO qui met en avant les communes d'un département. Ils souhaitent mettre en avant la Commune de Vénérand dans l'édition consacrée à la Charente-Maritime. Le conseil donne son accord pour la signature de la convention.

Soirée heure civique :

Mme le Maire informe le conseil que la soirée réunissant et récompensant les volontaires de l'Heure Civique aura lieu le 14 juin 2024 à 18h30.

Nettoyage de la fontaine de la Roche :

Suite à l'annulation du chantier de bénévolat pour le net-

-toyage de la Fontaine de la Roche, Mme le Maire indique qu'une date sera reprogrammée dès que le site sera asséché.

Commande de panneaux de circulation :

Mme le Maire fait le point sur la commande de panneaux directionnels destinés à remplacer ceux abîmés ou manquants. M. Jérôme DURAND apporte des précisions sur la signalisation nécessaire dans le cadre de la mise en sens unique du chemin du vallon.

Fête(s) des voisins :

Mme Véronique FICHEL, 3^{ème} adjointe, présente le programme de la Fête des Voisins dans les différents quartiers et communique le calendrier :

- le 31 mai : Chez Jaguenaud / le 1^{er} juin : quartier du Fief / le 2 juin : Le Gros Bonnet / le 8 juin Chez Labarre et sur le Terrain de Foot / le 14 juin : Chez Lorin et le 22 juin : quartier Terre de soie.

Fête de la Saint-Jean :

Mme Véronique FICHEL interroge le conseil sur la tenue de la Fête de la Saint Jean le samedi 29 juin 2024 et de la forme qu'elle pourrait prendre : marche, apéritif, pique-nique....?

Démonstration enrobeur-projeteur :

Mme Véronique FICHEL et Stéphane CAILLAULT expliquent avoir assisté à une démonstration d'un enrobeur-projeteur proposée par le Syndicat de la Voirie. Le tarif journalier de la machine est de 2250€/jour. Le Syndicat ne peut pas indiquer la surface réalisable à la journée car cela dépend de l'état de la route.

La séance est levée.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRÉSENTS : 13

VOTANTS : 13

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

LE 25 JUIN A VINGT HEURES

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VÉNÉRAND, DUMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SÉANCE PUBLIQUE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LIBOUREL FRANÇOISE, MAIRE ;

**DATE DE LA CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL :
19 JUIN 2024**

PRÉSENTS : Mme TEXIER Martine, M. BELLANGER Ludovic, Mme FICHEL Véronique, Adjointes ; MMES et MM. BORZEIX-CONCAIX Raphaël, CAILLAULT Stéphane, CHARRIER Jean-Michel, DURAND Jérôme, JAUD Christophe, MARTINEAU Marie-Andrée, MELLOUL Jacques, ROGIC Vincent, VESVAL Catherine.

EXCUSÉE : MOUSSET Roselyne,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vincent ROGIC.

1) MODIFICATION DES STATUTS DU SDEER (MAITRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE)

Mme le Maire rappelle que les statuts du Syndicat départemental d'électrification et d'équipement rural de la Charente-

Maritime (SDEER) ont été définis par l'arrêté préfectoral n°17 -2022-03-31-00001 du 31 mars 2022, date de leur modification (la création du SDEER datant de 1949).

(...)Mme le Maire donne lecture de la délibération du SDEER et de cette modification qui consiste à amender les statuts du SDEER comme suit :

-A l'article 2, après le deuxième alinéa du paragraphe consacré aux « Activités accessoires », il est proposé de modifier l'alinéa suivant :

« Sur demande des collectivités membres, de leurs groupements et de leurs établissements, le Syndicat peut accompagner leurs interventions et investissements dans le domaine de la maîtrise en énergie et plus particulièrement dans le domaine de la performance énergétique de l'éclairage public, des bâtiments et des équipements publics, de l'achat d'énergies et du suivi et de l'optimisation des consommations énergétiques. »

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-Donne un avis favorable au projet (...)

2) RÉVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Mme le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de réviser le loyer du 1 place de l'église en tenant compte du taux IRL du 1^{er} trimestre 2024 (le dernier indice connu), soit + 3.50%

Logement :

Loyer actuel : 682.25€ Augmentation : 23.88€

Loyer révisé à compter du 01/08/2024 : 706.13€

Garage :

Loyer actuel : 37.17€ Augmentation : 1.30€

Loyer révisé à compter du 01/08/2024 : 38.47€

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-de revaloriser le loyer du 1 place de l'église comme indiqué ci-dessus

3) RÉCUPÉRATION EAU AU PROFIT DU LOCATAIRE 1 PLACE DE L'ÉGLISE

Mme le Maire explique au conseil qu'il existe un compteur divisionnaire après le compteur eau du logement 1 place de l'église. Ce compteur qui alimente la salle mise à disposition de l'ACCA et le cimetière a été oublié depuis 2014. La relève de l'index 2024 comparé à celui de 2014 fait apparaître une consommation de 134 m³ supportée par les locataires. Le coût moyen du prix au m³ entre 2014 et 2023 étant de 1.94€, Mme le Maire propose au conseil de rembourser aux locataires la somme de 260.80€ correspondant aux 134m³ à 1.94€/m³.

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité :

-de rembourser la somme de 260.80€ aux locataires du 1 place de l'église pour les raisons indiquées ci-dessus.

(...)

Certaines délibérations sont raccourcies. Les passages amputés sont figurés par le signe (...). Vous pouvez retrouver les comptes rendus dans leur intégralité sur le site internet de la commune: www.venerand.fr